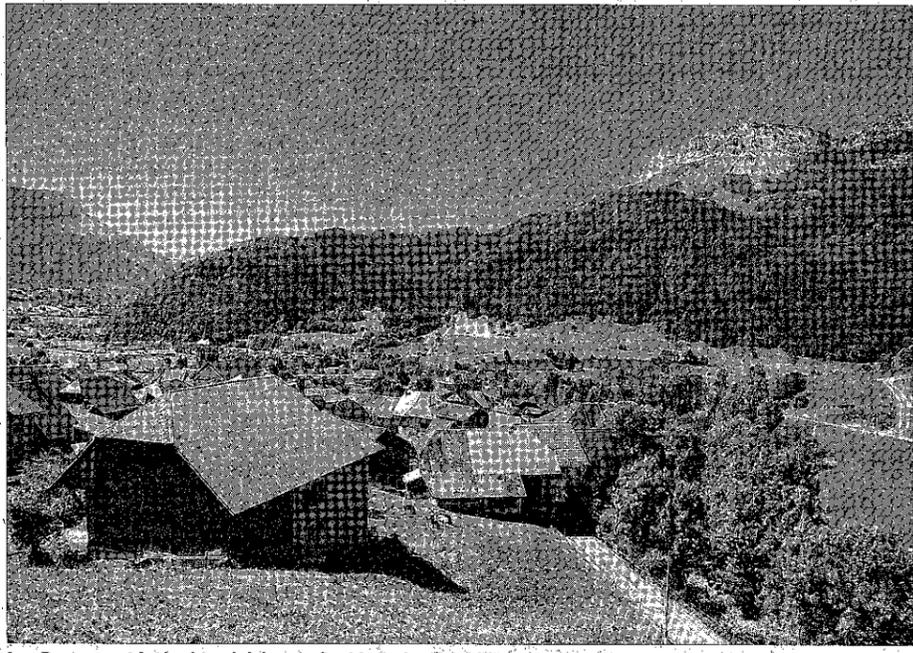


URBANISME | Le document concerne Grand Lac, Cœur de Savoie et Grand Chambéry

La révision du Scot a débuté, mais qu'est-ce que c'est ?



Les Bauges ont intégré la révision du Scot le 1^{er} janvier 2017. Photo archives Le DL/Thierry GUILLOT

SCOT. Ces quatre lettres sont connues des initiés mais moins du grand public. Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit du Schéma de cohérence territoriale. « C'est un document obligatoire, qui définit comment le territoire va être organisé dans les 20 prochaines années et qui s'impose à toutes les collectivités de ce territoire », explique Jean-Claude Montblanc, président du syndicat mixte Métropole Savoie. Le territoire en question concerne la communauté de communes Grand Lac, Cœur de Savoie et Grand Chambéry - Cœur des Bauges.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes Cœur des Bauges a été intégrée au Scot après sa fusion avec Grand Chambéry. La révision du Scot a été retardée par l'extension du périmètre. Des études complémentaires sur ce nouveau territoire ont dû être mises en œuvre afin d'équilibrer les données.

100 000 personnes en plus d'ici à 2030

Le premier Scot est entré en vigueur en 2005. Après avoir été évalué (10 ans après son approbation), le Scot est désormais révisé. « Dans l'intervalle, différents textes de loi sont passés et, même si nous avions déjà révisé le Scot pour y intégrer un volet commerce, il fallait y intégrer désormais tout un volet de planification énergétique et le rendre compatible avec le PPRI (plan de planification de risques d'inondation), mais aussi avec la loi NoTRE et la fusion des Bauges avec Grand Chambéry », précise Corinne Casanova, vice-présidente de Métropole Savoie et présidente du comité de pilotage de la

révision du Scot. Le document fixe des objectifs à partir de la prévision démographique, afin de répondre au mieux aux besoins de la population. D'ici à 2030, 100 000 personnes pourraient rejoindre le territoire. L'enjeu est donc de pouvoir accueillir cette population, tout en étant cohérent avec les PADD des collectivités en cours d'élaboration ou déjà approuvés. En effet, cette révision intervient en décalage, après des révisions de PLU ou PLUi avancées.

« La façon d'habiter » est la question essentielle autour de laquelle gravitent plusieurs thématiques : le logement, l'économie ou encore la mobilité. Le développement mais aussi la préservation des espaces naturels, un juste équilibre à trouver donc.

La transition énergétique est une thématique nouvelle qui va intégrer le Scot. La question de la mobilité, quant à elle, va être approfondie (lire par ailleurs). Une place plus importante va être donnée à la dimension touristique de l'économie « Cela s'explique par l'arrivée des Bauges qui ont une dimension touristique forte et aussi par la stratégie assez affirmée de Grand Chambéry dans ce domaine », indique Corinne Casanova.

Donner les objectifs et conseiller les collectivités

Le Scot est là pour donner des objectifs, mais aussi conseiller les communes, affirment les élus. En revanche, la traduction des objectifs par la mise en place de projets concrets est la mission des collectivités. « Dans le premier Scot, au-delà de donner la règle, on accompagnait à la fois sur l'élaboration des documents d'ur-

banisme, et aussi la mise en place de projets à l'échelle de zones d'activité pour traduire les objectifs sur le terrain », indique Corinne Casanova. Mais plus maintenant. « On avait plus de personnels qu'il n'y en a aujourd'hui », se défend l'élue. Mais le syndicat n'a aucun doute sur la mise en place de solutions. « Deux intercommunalités sur trois ont la compétence urbanisme et les collectivités sont montées en maturité », précise Corinne Casanova.

Les élus travaillent aujourd'hui sur la deuxième étape du Scot : le PADD. Son élaboration devrait être achevée fin 2018. Les élus pensent déjà à organiser différentes réunions publiques pour présenter leur démarche à la population à l'automne.

Chloé GUÉROUT

Pour suivre la révision du Scot : www.metropole-savoie.com



Corinne Casanova et Jean-Claude Montblanc. Photo Le DL/C.G.

LE CHIFFRE

243 000

C'est le nombre d'habitants du territoire couvert par la révision du Scot menée par Métropole Savoie. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Syndicat intègre 14 communes supplémentaires. Cette nouvelle version est menée sur un nouveau périmètre de 1 200 km².

La mobilité, une thématique approfondie dans cette nouvelle version

Parmi les questions qui vont être approfondies dans cette nouvelle version du Scot, il y a la mobilité. Une question qui mérite, d'après les élus, une planification ambitieuse pour permettre d'accueillir 100 000 personnes supplémentaires.

Les deux réseaux de transport en commun ne couvrant pas la totalité du territoire, les élus veulent trouver des alternatives pour jouer la complémentarité et éviter la voiture solo. La première solution souhaitée est un « fonctionnement uniformisé dans ce domaine, notamment pour le territoire de Montmélian, qui n'est pas une agglomération », indique Corinne Casanova. Par exemple, une autorité organisatrice qui puisse penser la mobilité à l'échelle du territoire.

Parmi les hypothèses proposées par les élus : distiller le télétravail ou utiliser davantage la voie ferrée. « On est un territoire sur lequel il y a beaucoup de

gares. C'est assez rare à notre échelle », explique Corinne Casanova. « Les gares traversent de part en part, notre territoire, ajoute Jean-Claude Montblanc. Cela doit amener de la fluidité, notamment pour les déplacements du quotidien ».

Il faut dire que les élus ont cerné un certain potentiel dans cette solution. « C'est en voyant les chemins de fer suisses, même si nous avons une orientation TER, que nous nous sommes remis en question », raconte Jean-Claude Montblanc.

Une étude sur l'utilisation de la voie ferrée a montré que « 160 000 personnes habiteraient à moins de trois kilomètres d'une gare », indique Corinne Casanova.

À l'avenir, les élus souhaiteraient mettre en place des navettes sur le rail, reliant les communes du territoire à un rythme cadencé. Pour l'instant, le syndicat est en discussion avec la Région Rhône-Alpes.



L'utilisation des voies ferrées pourrait être une solution pour les élus. Photo archives Le DL/Th.G.

Excursion en car
Annecy et croisière sur le lac (27€) ou Annecy temps libre (17€). Départs à 13h35 de la gare routière de Chambéry (1, square Paul Vidal) et à 13h15 de Challes-les-Eaux (arrêt Stac, près des Thermes). Réservations auprès des offices de tourisme : 04 79 33 42 47 ou 04 79 72 86 19.

Spectacle "Déambulles"
De 14 h à 17 h, "Lurlubetue et Cie" vous plonge dans sa bulle de fantaisie et de poésie, à la piscine de Buisson-Rond (tarif d'entrée à la piscine).

Atelier culinaire 5/14ans
De 14 h à 17 h, aux Ateliers de Bernadette (16, rue de la Banque : salé/sucré, avec la réalisation de petits fours et de sablés et de verrines aux fruits pour 3 personnes. Tarif : 30€. Inscriptions : tél. 06 58 86 21 76 ou mail à bernagenion.dieteg-mail.com

Cirque Zavattony
Spectacle de cirque contemporain sur le thème des super héros (Spider-Man, la Pat'patrouille, la Reine des Neiges...), à 16 h, sur le parking de Carrefour Chamnord (jusqu'au 31 juillet).

Cinéma jeune public
« A deux, c'est mieux ! », à 14 h 30 et 15 h 15, à L'Astrée.

Activités jeunes à la M.J.C.
Sur inscriptions :
- Formation "Prévention et Secours Civique, niveau 1" (PSC1), de 9 h à 12 h et de 13 h à 16h30 (ouvert à tous à partir de 10 ans, 20 €).
- Stage Elefab : « Robot transformeur », de 14h30 à 17h30 (à partir de 11 ans, 120 € la semaine).

De 14 h à 18 h : accueil des jeunes et projets.

Estivales en Savoie
Manu Dibango (world jazz), à 21h30, dans la cour d'honneur du château, place du Château (gratuit).

Concert de rock
A 19 h : "The Creeps" (4 jeunes de Maurienne) au Brin de Zinc (3, route de la Peysse à Bbarberaz). Entrée libre.

(Aller simple : 1,60 € ; aller-retour : 2,30 €). Accessibles aux personnes à mobilité réduite sur réservation la veille au 09 70 83 90 73.

Centre de culture scientifique à Curial
Galerie Euréka : de 14 h à 18 h.

Bibliothèques
« Jean-Jacques Rousseau » : de 12 h à 19 h. (Curial)
« Georges-Brassens » : de 15 h à 18 h. (à Chy-le-Haut)

Piscine (Busson Rond)
De 10 h à 20 h.

Vélostation
Location de vélos, au parc du Verney, de 8 h à 19 h (tél. 04 79 96 34 13).

Offices de tourisme
5 bis, place du Palais de Justice, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
240, rue de la République (La Ruche) de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

DÉCHETTERIES
De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h :
- Bissy : 57, rue du Pré Demaison, Z.I. de Bissy.
- La Ravoire : route d'Aprémont, Z.A. de l'Albanne.
- Saint-Alban-Laysse : route de La Féclaz.

Excursion en car
Annecy et croisière sur le lac (27€) ou Annecy temps libre (17€). Départs à 13h35 de la gare routière de Chambéry (1, square Paul Vidal) et à 13h15 de Challes-les-Eaux (arrêt Stac, près des Thermes). Réservations auprès des offices de tourisme : 04 79 33 42 47 ou 04 79 72 86 19.

Spectacle "Déambulles"
De 14 h à 17 h, "Lurlubetue et Cie" vous plonge dans sa bulle de fantaisie et de poésie, à la piscine de Buisson-Rond (tarif d'entrée à la piscine).

Atelier culinaire 5/14ans
De 14 h à 17 h, aux Ateliers de Bernadette (16, rue de la Banque : salé/sucré, avec la réalisation de petits fours et de sablés et de verrines aux fruits pour 3 personnes. Tarif : 30€. Inscriptions : tél. 06 58 86 21 76 ou mail à bernagenion.dieteg-mail.com

Cirque Zavattony
Spectacle de cirque contemporain sur le thème des super héros (Spider-Man, la Pat'patrouille, la Reine des Neiges...), à 16 h, sur le parking de Carrefour Chamnord (jusqu'au 31 juillet).

Cinéma jeune public
« A deux, c'est mieux ! », à 14 h 30 et 15 h 15, à L'Astrée.

Activités jeunes à la M.J.C.
Sur inscriptions :
- Formation "Prévention et Secours Civique, niveau 1" (PSC1), de 9 h à 12 h et de 13 h à 16h30 (ouvert à tous à partir de 10 ans, 20 €).
- Stage Elefab : « Robot transformeur », de 14h30 à 17h30 (à partir de 11 ans, 120 € la semaine).

De 14 h à 18 h : accueil des jeunes et projets.

Estivales en Savoie
Manu Dibango (world jazz), à 21h30, dans la cour d'honneur du château, place du Château (gratuit).

Concert de rock
A 19 h : "The Creeps" (4 jeunes de Maurienne) au Brin de Zinc (3, route de la Peysse à Bbarberaz). Entrée libre.